Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVREUX - 2702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2025 - 6090 - 2003 B 00208 - 448 287 474 - Abondance ô Jardins.

Etats financiers au 31/03/2024

25024762
DEPOSE AU TRIBUNAL
18 SEP. 2025
6090
DE COMMERCE d'EVREUX

ETATS FISCAUX

Je soussigné GESLIN Olivier, gérant certifie ce document conforme à l'original.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABONDANCE O JARDINS — 29 Route DE SAINT CHERON — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 27120 VILLEGATS

SIRET : 4 4 8 2 8 7 4 7 4 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31032024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032023 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	7 597	016	6 998	599	
	Immobilisations corporelles*	028	22 399	030	15 435	6 964	7 254
	Immobilisations financières* (1)	040	150	042		150	150
	Total I (5)	044	**30 147**	048	**22 433**	**7 714**	**7 404**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060	97 700	062		97 700	98 669
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 685	066		1 685	360
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	14 382	070	924	13 458	10 079
	Créances (2) — Autres * (3)	072	2 416	074		2 416	1 332
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	12 815	086		12 815	27 454
	Charges constatées d'avance *	092	1 513	094		1 513	1 183
	Total II	096	**130 511**	098	**924**	**129 587**	**139 078**
	Total général (I + II)	110	**160 657**	112	**23 357**	**137 300**	**146 482**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120	31 000	31 000
	Ecarts de réévaluation 124		
	Réserve légale 126		
	Réserves réglementées* 130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132		
	Report à nouveau 134	6 431	(4 726)
	Résultat de l'exercice 136	**8 519**	**11 157**
	Subventions d'investissement 137		
	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	**45 950**	**37 431**
	Provisions pour risques et charges — **Total II** 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156	32 274	56 469
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164	761	
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166	9 488	33 417
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 16 678) 172	23 221	15 497
	Comptes courants d'associés 173	23 282	1 199
	Autres dettes 175	2 324	2 469
	Produits constatés d'avance 174		
	Total III 176	**91 350**	**109 051**
	Total général (I + II + III) 180	**137 300**	**146 482**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	150	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 166
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABONDANCE O JARDINS — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31032024 (1)	Exercice N-1 clos le 31032023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209 : 229 472	210	230 235	192 911
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires 215	214		
	Production vendue services *	217	218	22 138	18 111
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	489	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**252 863**	**211 023**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	94 700	107 867
	Variation de stock (marchandises) *		236	969	(45 481)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	3 397	3 533
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	100 666	103 224
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 690)		244	3 844	1 141
	Rémunérations du personnel *		250	28 843	15 532
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	6 659	8 483
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)		254	2 133	1 278
	Dotations aux provisions		256		924
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	5	3
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**241 217**	**196 504**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**11 646**	**14 519**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		701
	Charges financières (V)		294	1 428	1 750
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300	166	392
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 533	1 920
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**8 519**	**11 157**

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : **8 519** — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	1 533
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	166
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		350
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352	**10 217**	354
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
Déficits — Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**10 217**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à déduire
au 31/03/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à réintégrer au 31/03/2024

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	166
Totalisation	**166**

DGFiP N° 2033-C2024

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ABONDANCE O JARDINS**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	6 874	412	723	414		416	7 597	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 421	442	1 720	444		446	4 140	
	Installations générales agencements divers	450	7 859	452		454		456	7 859	
	Matériel de transport	460	6 130	462		464		466	6 130	
	Autres immobilisations corporelles	470	4 270	472	723	474	723	476	4 270	
Immobilisations financières		480	150	482		484		486	150	
TOTAL		490	**27 704**	492	**3 166**	494	**723**	496	**30 147**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immoblisations incorporelles		500	6 874	502	124	504		506	6 998
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 039	532	647	534		536	4 686
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 108	542	478	544		546	3 586
	Matériel de transport	550	6 130	552		554		556	6 130
	Autres immobilisations corporelles	560	149	562	884	564		566	1 033
TOTAL		570	**20 300**	572	**2 133**	574		576	**22 433**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL ABONDANCE O JARDINS** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	924	652		654		656	924
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	**924**	682		684		686	**924**

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	1 183
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	3 747
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	3 747		
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	33 830
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	12 653
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABONDANCE O JARDINS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01042023 et clos le : 31032024 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	252 373
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	489
TOTAL 1	106	**252 862**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	106 294
Variation négative des stocks	145	969
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	88 317
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	5
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**195 586**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**57 277**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	57 277

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	252 862
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024 N° SIRET 44828741740001 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL ABONDANCE O JARDINS**

ADRESSE (voie) **29 Route DE SAINT CHERON**

CODE POSTAL **27120** VILLE **VILLEGATS**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **GESLIN** Prénom(s) **Olivier**

Nom marital **GESLIN** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **100**

Naissance : Date **02051972** N° département **92** Commune **RUEIL MALMAISON** Pays **FRANCE**

Adresse : N° **29** Voie **ROUTE DE SAINT CHERON**

Code postal **27120** Commune **VILLEGATS** Pays **FRANCE**

Titre (2) ☐ Nom patronymique ☐ Prénom(s) ☐

Nom marital ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Naissance : Date ☐ N° département ☐ Commune ☐ Pays ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2024

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024

N° SIRET 44828741740001 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL ABONDANCE O JARDINS**

ADRESSE (voie) **29 Route DE SAINT CHERON**

CODE POSTAL **27120** VILLE **VILLEGATS**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Abondance Ô jardins SARL

EURL au capital de 31000 €uros

Siège social : 29, rue de Saint Chéron – 27120 Villégats

SIRET 448 287 474 00010 RCS EVREUX

Procès-verbal des décisions de l'associé unique

en date du HUIT FEVRIER DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 08 février 2025 à 10h00 au siège social de la société.

L'associé unique et gérant de la société Abondance Ô jardins SARL, à savoir Monsieur GESLIN Olivier (ci-après dénommé **« l'Associé Unique »)** a décidé de prendre les décisions suivantes :

Décision N°1 : Approbation des comptes

L'Associé Unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de HUIT MILLE CINQ CENT DIX NEUF EUROS (8519 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Décision N°2 : Affectation du résultat

L'Associé Unique décide de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8519 €, après cette affectation, le montant cumulé du poste « Report à Nouveau » s'élèvera à plus QUATORZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (14950 €).

Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 dernières années.

Décision N°3 : Rémunération du gérant

L'associé Unique décide de porter la rémunération du gérant à 1500 euros (Mille cinq cents euros) par mois à compter du 1er juillet 2024.

Décision N°4 : Conventions réglementées

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code du commerce, la présente décision prend acte de l'absence de conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce qui précède, l'Associé Unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Signature de l'Associé Unique Gérant

ABONDANCE O JARDINS
SARL au capital de 31.000 €
29, rte de St Chéron - 27120 Villégats
Tél./Fax : 02 32 36 08 31
SIRET 448 287 474 00010 - APE 014B

